

Département du Pas-de-Calais

MAIRIE DE GRENAY

=====  
Arrondissement de Lens  
=====

=====  
Canton de Wingles  
=====

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
Séance ordinaire du vendredi 27 mars 2026  
Nombre de conseillers en exercice : 29  
Date de la convocation à la réunion : lundi 23 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 27 mars 2026 à 18h, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Antoine IBBA, le plus âgé des membres du conseil.

Sur la convocation qui leur a été adressée par la maire sortant laquelle a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la réglementation en vigueur.

Présents : (29) Madame Daisy DUVEAU, Monsieur Anthony DESMIS, Madame Pauline DEJARDIN, Monsieur Antoine IBBA, Madame Nathalie BLONDEL, Monsieur Yannick MATUSZEWSKI, Madame Caroline TAILLEZ, Monsieur Christophe TURPIN, Madame Annie SAGOT, Monsieur Alain TROULIER, Monsieur Sylvain GORILLOT, Madame Sylvie RANVIN, Madame Sylvie HARLE, Madame Valérie AVERLANT, Monsieur Franck PRUVOST, Madame Linda CAFFIER, Monsieur Franck DUBOIS, Monsieur Benoît BAURIN, Madame Sophie BOUVEUR, Madame Manon VASSE, Monsieur Lilian LEGRAND, Monsieur Patrick MANIA, Madame Cathie WASIKOWSKI, Madame Nathalie LEROY, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Julien VOULIOT, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Sandie LECLERCQ, Monsieur Grégory MAGNOLIA

Excusés : (0)

Absent: (0)

Monsieur Lilian LEGRAND est élu secrétaire de séance.

#### 2026-13 Élection du maire

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2121-21, L. 2122-1 à L. 2122-17,

Le conseil municipal, réuni en séance et après lecture des articles L. 2122-4, L. 2122-4-1, L. 2122-5, L. 2122-6, L. 2122-7, L. 2122-7-1, L. 2122-7-2, L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales,

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

#### Premier tour de scrutin

Après dépouillement, le résultat suivant a été établi :

Envoyé en préfecture le 01/04/2026

Reçu en préfecture le 01/04/2026

Publié le 01/04/2026

ID : 062-216203869-20260401-2026\_13-DE

Nombre de bulletins : 29  
Bulletins blancs : 0  
Bulletins nuls (mention insuffisante ou annotée) : 3  
Suffrages exprimés : 26  
Majorité absolue : 15

Ont obtenu :

Madame Daisy DUVEAU, 21 (vingt et une) voix  
Madame Christelle BUISSETTE, 5 (cinq) voix

Madame Daisy DUVEAU a obtenu la majorité absolue et a été proclamée maire.

Les membres présents ont signé ainsi que le maire et le secrétaire de séance.

Madame la Maire est chargée de l'exécution de la présente délibération.

Adopte  
Le secrétaire de séance,  
Lilian LEGRAND



*legrand*

Pour extrait conforme au Registre  
La Maire,  
Daisy DUVEAU

